



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.1

N° de demande : 2006-2682
Catégorie : B, sous-catégorie 2.1
Produit : herbicide AXIAL 100EC
N° d'homologation : 28150
Matière active (m.a.) : pinoxadène
N° de document de l'ARLA : 1408585

Contexte

L'herbicide AXIAL 100EC est homologué depuis 2005.

But de la demande

Cette demande vise à fournir des données supplémentaires pour confirmer la stabilité de l'herbicide AXIAL 100EC à l'entreposage, ainsi que des données sur les caractéristiques de corrosion du produit sur 1 an.

Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide AXIAL 100EC est une solution contenant la matière active pinoxadène en concentration nominale de 100 g/L. Il a une masse volumique de 1,03 g/cm³ et un pH de 5,3. Les exigences en matière de données sur la chimie du produit sont remplies.

Évaluation sanitaire

Une évaluation sanitaire n'est pas requise.

Évaluation environnementale

Une évaluation environnementale n'est pas requise.

Évaluation de la valeur

Une évaluation de la valeur n'est pas nécessaire.

Conclusions

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour confirmer la stabilité du produit à l'entreposage. Les renseignements fournis au sujet de caractéristiques de corrosion sur 1 an sont également jugés acceptables.

Références

7.1.1 Liste d'études et de renseignements présentée par le titulaire d'homologation

- | | |
|---------|---|
| 714618 | 2004, Manufacturing Process Description and Supporting Data for NOA407855 100EC (A12303C), PC-03-105, DACO: 3.2.1 |
| 714620 | 2004, Physical and Chemical Properties of NOA407855 100EC (A12303C), PC-03-106, DACO: 3.5.1 |
| 1196702 | 2006, Physical and Chemical Properties of Axial Herbicide (A12303C), PC-06-044, DACO: 3.5.10 |
| 1196703 | 2006, Appendix 8. Report of Corrosion Characteristics in Fluorinated HDPE. (1 year), PC-06-044, DACO: 3.5.14 |

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.